

ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 **2022**

#JeVoteFO

A **FO DGFIP**, l'indépendance vis-à-vis des partis politiques, des organismes philosophiques ou religieux n'est pas un slogan publicitaire, c'est une garantie de liberté et de solidarité, c'est notre ADN.

Nous respectons les opinions de chacune et chacun de nos adhérents et **agissons dans l'intérêt exclusif des agents des finances publiques.**

Nous sommes un syndicat réformiste. Nous sommes favorables aux évolutions lorsque celles-ci s'inscrivent dans une démarche de progrès et de justice sociale.

Nous combattons en revanche tout ce qui remet en cause notre conception exigeante du service public, le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Tout ce qui remet en cause nos droits et nos acquis sociaux.

A la DGFIP, les préoccupations des agents sont claires : les restructurations et fermetures de sites ou de services et ses conséquences (mutations, travail à distance, télétravail imposé, etc), l'emploi, le pouvoir d'achat, l'exercice plein, entier et au quotidien de toutes les missions, la reconnaissance concrète de leur engagement, l'âge de départ à la retraite, les conditions de travail.

C'est pour cela que FO DGFIP49 revendique :

- l'arrêt du NRP, et le retour d'un vrai service public de proximité,
- l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'emplois statutaires à la hauteur des besoins des services,
- la revalorisation de la valeur du point d'indice à la hauteur des pertes subies depuis 2000 (25%),
- la refonte des grilles indiciaires pour assurer un déroulement de carrière qui permette d'atteindre l'indice terminal d'un corps et d'accéder à la catégorie supérieure,
- la revalorisation des régimes indemnitaires,
- une négociation salariale annuelle effective,
- une amélioration significative des taux de promotion par un plan de qualification ambitieux,
- son opposition totale à tout recul de l'âge légal de départ à la retraite et à l'allongement de la durée de cotisation,
- l'amélioration effective des conditions de travail en interpellant régulièrement la Direction.

**Bougeons
les lignes**

VOTEZ (FO)

Pour les salaires,

le combat pour l'augmentation générale des salaires est à l'ordre du jour et **FO** exige partout l'ouverture des négociations salariales !

Payer un loyer ou rembourser un crédit immobilier, remplir le frigo, payer les factures de gaz ou d'électricité, faire le plein de carburant ou payer la rentrée scolaire des enfants, pour beaucoup de travailleurs, dès le 13 du mois, il ne reste déjà plus grand-chose sur le compte bancaire.

Et on nous parle de la fin de l'abondance ? Cela fait bien longtemps que, pour les travailleurs, l'abondance et l'insouciance ne sont plus d'actualité.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, pour les retraités, les jeunes et les privés d'emplois, l'urgence au regard de l'inflation, c'est l'augmentation des salaires, des pensions et des allocations.

Un article du 24 août 2022 dans les échos titrait : « la distribution de dividendes atteint un record en France et dans le monde. Les dividendes versés au deuxième trimestre au titre des profits réalisés en 2021 atteignent 44,3 milliards en France et 548 milliards dans le monde. »

Ces chiffres sont vertigineux, d'un côté tout va pour le mieux pour les actionnaires du CAC40, de l'autre les fonctionnaires et les salariés du privé sont à la diète et beaucoup ont du mal à finir les fins de mois.

L'augmentation des salaires, c'est maintenant !

Pour les retraites,

la contre-réforme annoncée sur l'âge de départ à la retraite à 65 ans que voudrait imposer le gouvernement serait un recul sans précédent pour les salariés.

*Sondage BFMTV paru le 27 avril 2022 : 64% des Français opposés à la réforme des retraites souhaitée par M Macron. **Sur l'aspect socio-professionnel, seuls les retraités sont en majorité favorables à cette mesure (57%). Les actifs (73% opposés) et plus particulièrement les catégories populaires (79%) y sont opposés.***

L'allongement de l'âge de départ à la retraite prévu par M Macron et son gouvernement.

Année de naissance	Age de départ
1961	62 ans 4 mois
1962	62 ans 8 mois
1963	63 ans
1964	63 ans 4 mois
1965	63 ans 8 mois
1966	64 ans
1967	64 ans 4 mois
1968	64 ans 8 mois
1969	65 ans

Comme en 2019/2020, ils doivent échouer.

**Ensemble, Travailleurs du Privé ou du public,
préparons le rapport de force !**

Pour contacter la section syndicale FO DGFIP49 :

Local FO Cité administrative 15 bis rue Dupetit Thouars Bâtiment D à Angers
ou au Tel : 06 79 57 43 76 (SIP Angers EST)

Par messagerie fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)